

5920

Service Pénitentiaire

à

5925

Prison de Ruhengeri

Nom : S' ERVARENDU NTANTURU - HABUMURISHA MUGARUKIRA, NYARUBEGA - NTEZIRAYO - KANYAMANZA

Origine : Ruhengeri / KIBAKABARI

Chefferie : Mukiza

Territoire : Ruhengeri

Profession : Sans

N° du R.E. : 5920 à 5925

Formule dactyloscopique : _____

Arrêté le : 31/10/52

Condamné le : 31/10/52 à { 200 jrs de S.P.S. ou 30 jrs de S.P.S. ou 30 jrs de C.P.C. ou 30 jrs de F.I. } à l'Administration du Gouvernement

1/4 de peine : _____

Sorti le : 25/1/53 7/11/52 ou 13/11/52 ou 15/10/52

Transféré le : _____

Rapatrié le : _____

Expulsé le : _____

Décédé le : _____

LE GARDIEN,

G.O. Juvet S.I.



S.M./

REQUISITION

ACTES D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL DE POLICE DE RUBENGERI.-

N° du Role.	152	} New
	153	
	154	
	155	
	156	
	152	
	152	

Le Juge du Tribunal de Police de Rubengeri.-
 En vertu de l'article 1-2 et suivant du Décret du 11 juillet 1923
 Requiert Monsieur NEVETANS. J. A. C. Gardien de la
 Prison de Rubengeri de maintenir en détention les nommés NTAMURU
 H. ABUMU, FISHA - MUTWARUKIRA - NYARUREGA - NTEZIR
 KANYAKANZA. chef de
 Territoire de Rubengeri . . . District du Ruanda
 Condamné par le Tribunal de Police de Rubengeri en date du
 à 7 jours de servitude pénale principale
 à 5 jours de servitude pénale subsidiaire, faute de payer
 l'amende de 200 frs dans le délai de 5 jours
 à 3 jours de contrainte par corps à défaut de payer la somme
 de 21 frs
 montant des frais du procès-verbal, dans le délai de 4 jours

A Rubengeri, le 31/07 1952

LE JUGE DE POLICE
NEVETANS. J.

Arreté le 31/07/52

N° R.E.